

Royaume du Maroc



**Direction des Etudes  
et des Prévisions financières**

La compétitivité Economique du Maroc dans le nouveau  
contexte de libéralisation des échanges

Janvier 1997

Document de travail n° 15

**L a compétitivité économique du Maroc  
dans le nouveau contexte de  
libéralisation des échanges**

J anvier 1997

## 1. Le contexte d'ouverture

La compétitivité d'une économie est appréhendée à travers la mesure de ses performances selon plusieurs critères (prix, coût, qualité). Elle est fonction du niveau de développement humain, des technologies utilisées, du mode de management des entreprises mais également des politiques économiques et de l'environnement externe.

### 1.1. L'environnement international

Les perspectives d'évolution de cet environnement s'annoncent favorables pour le Maroc et se caractérisent par :

- une croissance forte des échanges mondiaux (entre 6 et 7% l'an en 1996 et 1997) en raison de l'ouverture accrue des pays en transition et de nombreux pays en développement, de la diversification croissante de la production à l'échelle internationale, et de l'essor du commerce entre pays en développement et particulièrement entre l'Asie et l'Amérique Latine.
- des perspectives globales dynamiques pour le tourisme et notamment pour les activités sportives et de loisir et les produits touristiques valorisant le désert et la montagne.
- une disponibilité accrue des finances extérieures en provenance de sources privées en particulier les investissements directs étrangers et les flux de capitaux. Ces flux entre pays développés et pays en voie de développement devraient à moyen terme se maintenir à des niveaux élevés dans la mesure où les responsables de politiques économiques continueraient à contenir les pressions inflationnistes dans les pays en développement.
- des perspectives meilleures pour les dérivés des phosphates. La demande en Asie du Sud et de l'Est, et en Amérique Latine pourrait soutenir la croissance des exportations à un niveau de 2 à 3% l'an.

Parallèlement à ces avantages, le Maroc doit affronter de nombreux problèmes que présente l'environnement externe comme :

- la disparition progressive de certaines facilités d'accès aux marchés internationaux.
- le démantèlement progressif de l'accord multi-fibres (AMF) qui en renforçant les pressions concurrentielles affecterait sérieusement l'accès préférentiel du Maroc au marché européen qui absorbe plus de 90% de ses exportations d'habillement.
- l'évolution à la baisse de la part dans le commerce international des produits manufacturés de base et des matières premières brutes et ce, au profit des produits à forte valeur ajoutée.

- les conditions difficiles du marché de travail européen qui auront un impact sensible sur les transferts des résidents marocains à l'étranger.
- le fait que la région MENA dont fait partie le Maroc est encore considérée comme un ensemble à risque compte tenu de ses conditions économiques, du niveau de son endettement et du manque d'informations publiées.

Au cours des prochaines années, la mondialisation va s'accélérer. Le Maroc doit continuer dans la voie des réformes de façon à saisir les opportunités de la croissance et gérer les risques que lui impose son environnement externe. Pour cela, il doit tirer profit à l'avenir de l'amélioration attendue de l'environnement international, de l'élargissement des frontières économiques, du développement du commerce mondial, des conditions meilleures d'accès aux marchés des capitaux, et de l'amélioration de la situation de certains pays actuellement en pleine restructuration de leurs économies (pays de l'Europe de l'Est).

L'environnement international du Maroc sera marqué dorénavant par les récents accords conclus avec l'Union Européenne. Ces accords qui préconisent la création d'une zone de libre-échange à l'horizon 2010, créeront certainement des opportunités pour notre pays en matière d'investissement extérieur et de transfert de savoir faire.

Ils auront en contrepartie pour conséquences une perte de privilège des produits marocains au niveau de l'accès aux marchés traditionnels, une forte concurrence de ces produits sur le marché intérieur par les marchandises en provenance de l'Union Européenne, et une perte du quart des recettes fiscales en relation avec le désarmement douanier. Les accords maintiennent par ailleurs les restrictions sur les exportations agricoles du Maroc vers l'Union Européenne puisque la libéralisation des échanges de ces produits ne sera abordée qu'après l'an 2000.

Une partie du tissu industriel est par ailleurs menacée de disparition. Ainsi, il faut d'abord assurer la survie en mettant à niveau le tissu industriel tout en préparant les conditions favorables pour une croissance soutenue à même de réduire à moyen et long termes le chômage. Cette croissance est inconcevable sans une ouverture économique et une plus grande intégration aux marchés internationaux.

## 1.2. L'impératif de la compétitivité

Dans un contexte d'ouverture sur l'extérieur et d'intégration aux marchés internationaux, l'économie marocaine doit retrouver un niveau de compétitivité élevé. Compte tenu des efforts importants à entreprendre, l'amélioration de la compétitivité économique devra être du ressort aussi bien de l'Etat que du secteur privé. L'Etat peut y contribuer indirectement à travers des politiques économiques appropriées et une modernisation du cadre institutionnel.

C'est au secteur privé qu'il incombe de générer la compétitivité. Ce secteur ne devrait plus compter sur les avantages comparatifs qui ne sont pas durables (protection douanière, privilèges commerciaux, coût relativement bas de la main d'œuvre...). Son rôle consiste à améliorer la qualité et le label Maroc (concept de qualité totale), optimiser les choix technologiques, développer la recherche appliquée, faire évoluer les modes de management, valoriser le capital humain par la

formation continue, promouvoir les exportations, et accroître la synergie sur le plan de la production et du commercial au profit des PME.

Avant de présenter quelques idées sur la manière avec laquelle l'Etat et le secteur privé contribueront à améliorer la compétitivité économique, il est opportun de faire un bilan succinct du niveau de préparation de l'économie marocaine aux nouvelles donnes de l'environnement international et de mettre en évidence les insuffisances qu'il y a lieu de combler. Ce bilan permettra également de positionner le Maroc dans le monde sur le plan des performances économiques et sociales .

## 2. L 'état des lieux

### 2.1. B ilan des réformes

Le Maroc a entrepris un vaste programme de réformes depuis le milieu des années 80 ayant permis de moderniser le système fiscal, de déréglementer la plupart des prix, de libéraliser substantiellement le commerce extérieur et intérieur, d'assouplir fortement le régime de change, de dynamiser le secteur financier, et d'améliorer la gestion des entreprises publiques.

Le programme des réformes a comporté également des mesures destinées à désengager progressivement l'Etat et à réduire son intervention directe dans l'économie. Ce désengagement s'est fait de trois manières :

- la mise en oeuvre d'une politique tarifaire nouvelle pour les biens et services publics, ayant réduit en partie la contribution du budget de l'Etat au développement de certaines infrastructures (ports, autoroutes ).
- la mise en place d'instruments de régulation ayant concerné plusieurs secteurs économiques : déréglementation bancaire, libéralisation des prix intérieurs, automaticité des avantages à l'investissement .... .
- le lancement d'un programme de privatisation qui est en train de s'étendre à des secteurs jugés auparavant du domaine public de par leur caractère stratégique.

Les réformes se sont poursuivies après le rééchelonnement de la dette. Parmi les réalisations, il faut citer la réforme du marché boursier, la création d'un marché de change, la réduction des emplois obligatoires des banques et le financement de plus en plus du Trésor aux conditions du marché, la libéralisation des taux débiteurs, la mise en oeuvre de la charte de l'investissement, et l'émergence d'une nouvelle politique de concessions pour les infrastructures.

La Loi transitoire pour le premier semestre 1996 et la Loi de Finances 1996-1997 ont confirmé la volonté de l'Etat d'apporter une grande rigueur à la gestion des finances publiques. La simplification de la taxation douanière, la pénalisation de la fraude fiscale, le plafonnement de certaines dépenses de fonctionnement, et le lancement de la modernisation de l'administration des finances constituent quelques actions dans ce sens.

Le code de l'eau a été promulgué pour préserver cette ressource vitale. Le code du commerce et la nouvelle loi sur les sociétés anonymes ont été adoptés par le Parlement. Ces deux réformes s'inscrivent dans le cadre de la modernisation du dispositif juridique et son alignement sur les standards internationaux.

Les pouvoirs publics ont lancé l'assainissement du secteur des assurances et poursuivi la préparation d'un nouveau code du travail, d'un projet de loi sur les prix et la concurrence, d'une nouvelle réglementation des transports et d'une réforme des télécommunications. Celle-ci vient d'être soumise au Parlement.

Le Gouvernement a signé un gentlemen agreement avec le Patronat et a fait aboutir les négociations dans le cadre du dialogue social avec les syndicats. Cette démarche qui va favoriser une amélioration du climat social, renforce les mécanismes de concertation entre les partenaires sociaux.

Toutes ces réformes visent la création d'un environnement favorable à l'épanouissement des entreprises et à la croissance économique. Elles préparent convenablement le Maroc à l'intégration dans une économie de libre échange.

## **2.2. Bilan économique et financier**

Grâce à ces mesures et réformes, le déficit budgétaire et celui de la balance des paiements courants ont été sensiblement réduits, se situant en moyenne à 3,7 et 3,1% du PIB pour la période 1993-1995 contre plus de 11% à la veille du rééchelonnement. L'inflation a été ramenée à 5,5% l'an en moyenne durant la période 1993-1995 et ne dépassera pas 3,5% en 1996. Les réserves de change ont été reconstituées, représentant 4,7 mois d'importation de biens et services non facteurs à fin 1995.

L'encours de la dette extérieure, qui représentait 128% du PIB en 1985, a baissé à 69% en 1995 pour tendre vers 60% en 1996. Le niveau d'endettement du Maroc demeure supérieur toutefois à la moyenne réalisée par les pays du sud-est asiatique (52%) ou par les pays de l'Amérique Latine (41%).

Les charges de la dette publique extérieure (dette du Trésor et dette garantie) ont représenté (y compris les amortissements) 10,4% du PIB en 1994 contre 19,3% en 1985. Malgré l'évolution favorable des charges de la dette externe globale, celles-ci restent élevées, absorbant en 1995 presque le tiers de l'ensemble des recettes courantes de la balance des paiements.

L'amélioration, dans l'ensemble des équilibres fondamentaux a permis d'établir la convertibilité du dirham pour les transactions courantes en 1993 et de cesser le recours à des financements exceptionnels, notamment le rééchelonnement de la dette extérieure.

Malgré les acquis de l'ajustement structurel, les équilibres macro-économiques s'avèrent fragiles, surtout en présence de chocs. Cela s'est produit en 1995, année de sécheresse. L'activité économique continue à dépendre étroitement de l'aléa climatique.

L'expérience des dernières années a montré que l'effet de la pluviométrie sur la croissance économique peut atteindre 5 points du PIB.

La situation des finances publiques résulte de plusieurs facteurs comme l'importance de la masse salariale de l'Etat (11% du PIB) et le poids des charges (intérêts et amortissement) de la dette publique du Trésor (40% des recettes ordinaires en 1995).

Si le rendement fiscal a pu être amélioré grâce aux réformes mises en œuvre, le train de vie de l'Etat est resté cependant élevé. La consommation publique au Maroc est supérieure de 5 points du PIB à la moyenne des pays en développement et de 8 points comparativement aux pays du sud-est asiatique et du pacifique.

Supérieure à la moyenne des pays arabes, la croissance annuelle du revenu per capita au Maroc pour la période 1980-1993 s'est établie à 1,2% contre 3,6% pour les pays du sud-est asiatique et du pacifique. Contrairement à ces pays, la contribution de la productivité des facteurs à la croissance économique se trouve limitée par l'insuffisance au Maroc de la main d'œuvre qualifiée.

Le taux de croissance économique enregistré (3% par an en moyenne depuis 1980) n'a pas été suffisant pour réduire le chômage dont le taux a atteint 16% au niveau national en 1995 et 22,9% en milieu urbain. Le taux de chômage reste fort, particulièrement pour les jeunes (23,4% en 1995 pour la population de 15 à 24 ans) et la femme où il avoisine 38,8% à l'échelle nationale.

La réduction du déficit budgétaire a amélioré sensiblement l'épargne à partir de 1987. Celle-ci demeure cependant insuffisante pour soutenir la croissance économique. Le niveau de l'épargne est de l'ordre de 17% du PIB au Maroc contre 23% pour le monde arabe et 34% pour les pays du sud-est asiatique. Le développement de cette épargne est tributaire de l'émergence d'un marché d'obligations privées, d'une détermination véritablement libre des taux d'intérêt par le marché, de l'assainissement du secteur des assurances et de l'instauration d'un marché secondaire pour la dette à court terme.

Le niveau actuel du taux d'investissement n'est pas en mesure d'assurer une croissance économique supérieure à 3% l'an. Il se situe à 20% au Maroc actuellement contre 24% pour le monde arabe et 33% pour les pays du sud-est asiatique et du pacifique.

Les politiques économiques poursuivies par le Maroc ont permis la réalisation de performances en matière d'inflation (6,6% l'an pour la période 1980-1993) nettement supérieures à celles des pays en développement (86% l'an) et même des pays du sud-est asiatique (7,1% l'an). La relative maîtrise de l'inflation est un atout important, qui permettra au secteur privé marocain d'accroître l'accumulation du capital, d'améliorer la productivité et de promouvoir les exportations.

Le développement de ce secteur privé continue néanmoins à se heurter à plusieurs contraintes telles les rigidités du marché du travail, la lenteur des procédures administratives, l'indisponibilité de terrains à coût raisonnable, le coût relativement élevé du financement, la sous-capitalisation des entreprises, et l'insuffisance de certaines infrastructures physiques.

Le réseau électrique n'est pas suffisamment développé. Fortement numérisé, celui des télécommunications a vu sa densité pour cent habitants passer en quelques années de 1 à 4 %. Malgré cet effort important, le Maroc se trouve loin derrière les pays du sud - est asiatique dont la densité téléphonique dépassait déjà 24% en 1991.

Le Maroc dispose par contre d'une bonne infrastructure portuaire qui sera renforcée à l'avenir par la construction du port de Tanger. Le désenclavement du monde rural et la réalisation en cours du programme autoroutier, auront des impacts sur la compétitivité et favoriseront sûrement l'intégration du Maroc à l'Europe.

### **2.3. Etat de l'intégration du Maroc au marché mondial**

Les relations économiques internationales du Maroc peuvent être appréciées à travers plusieurs indicateurs : le degré d'intégration, les performances des recettes d'exportation, et la capacité du commerce extérieur marocain à résister aux chocs externes. Les résultats observés sur les dernières années sont les suivants :

- Une quasi stagnation du taux d'ouverture de l'économie marocaine, mesuré par la somme des importations et des exportations sur le PIB.
- Les exportations ne dépassent pas 18% du PIB pour le Maroc contre 45% pour les pays du sud-est asiatique et du pacifique. Le taux d'exportation du Maroc représente 50% de celui réalisé par le monde arabe, avec toutefois une diversification des produits nettement en faveur du Maroc.
- Le Maroc accuse du retard par rapport aux pays émergents d'Asie et d'Amérique Latine voire même par rapport aux pays voisins de la Méditerranée, au niveau de l'intégration dans les échanges mondiaux. Appréhendé à travers le taux de croissance annuel des exportations en % du PIB, le taux d'intégration du Maroc aux échanges extérieurs s'est établi pour la période 1980-1993 à 1,5% contre 2% pour les pays du sud-est asiatique et 3,9% pour l'Amérique Latine et les Caraïbes.
- A partir de 1990, le rythme d'intégration du Maroc à l'économie mondiale devient même lent : Le ralentissement des exportations de marchandises durant les dernières années (5,8% l'an en nominal entre 1992 et 1995) pèse par ailleurs sur la situation des comptes extérieurs.
- Le Maroc perd des parts de marché à l'avantage des pays concurrents comme la Chine, l'Inde, l'Indonésie et certains pays d'Europe. Cette situation provient d'une croissance des exportations marocaines nettement en deçà de la demande mondiale. Les marchés sur lesquels le Maroc est en nette déperdition sont ceux de l'Union Soviétique, d'Amérique Latine et d'Afrique Subsaharienne.
- Les recettes d'exportations restent tributaires des conditions climatiques au Maroc et des conditions économiques prévalant chez ses principaux partenaires.

- L'image du Maroc en tant que destination touristique est quelque peu ternie en raison de l'absence d'une politique d'animation et d'une qualité moins bonne des services comparativement à nos concurrents. Le Maroc, qui a perdu des parts de marché depuis 1985, est en mesure compte tenu de ses potentialités naturelles considérables de réaliser plus que 1,5% des recettes touristiques méditerranéennes qu'il fait actuellement.

L'intégration du Maroc aux marchés financiers internationaux a contribué à drainer des capitaux privés sous forme d'investissements directs étrangers de plus en plus importants : 2% du PIB pour les trois dernières années contre moins de 0,6% avant 1988. Le niveau actuel par rapport au PIB de ces investissements est comparable à la moyenne des pays en voie de développement.

Cette intégration a permis à notre pays de diversifier ses sources de devises, lesquelles ont été fortement affectées les dernières années par les conditions climatiques rudes et par des perturbations économiques liées au conflit du Golf et à la faiblesse de certains indicateurs économiques chez nos partenaires.

Elle a eu pour effet d'équilibrer mieux la composition de la dette sans pour autant être à l'abri des fluctuations qui se produisent au niveau des taux d'intérêt et des taux de change sur le plan international. L'intégration mérite d'être renforcée par une stratégie de promotion des investissements d'autant que le Maroc n'attire aujourd'hui que 0,5% des investissements directs étrangers dans les pays en développement et moins de 0,2% du record mondial de 315 milliards de dollars réalisé en 1995.

## 2.4. Bilan social

La compétitivité d'une économie est fonction du niveau atteint sur le plan du développement humain. Pour le Maroc, certains indicateurs socio-économiques se sont même améliorés durant la période d'ajustement structurel (1983-1992). Le nombre de personnes vivant en dessous du seuil de pauvreté a diminué de moitié entre 1984 et 1991 tandis que le taux de mortalité infantile a été réduit d'un tiers. Les inégalités sociales se sont par ailleurs atténuées. Le rapport des parts respectives dans la dépense globale des ménages les plus riches et des ménages les plus pauvres a reculé de 16,1 en 1985 à 13,9 en 1991.

Malgré son repli de 65% en 1982 à 55% en 1994, le taux d'analphabétisme demeure élevé, particulièrement au niveau du monde rural où il est actuellement de 75% pour les deux sexes et 89% pour les femmes.

Le taux de scolarisation de la population âgée de 8 à 13 ans s'est établi en 1994 à 62,2% au niveau national contre 53,5% en 1982. Le taux de scolarisation des filles s'est élevé à 52% en 1994 contre 72% pour les garçons. Il s'est situé en 1994 à 43% en milieu rural contre 84% en milieu urbain.

Sur le plan de la santé, le nombre d'habitants par médecin est passé de 8.210 en 1980 à 2.950 en 1994. Le taux de mortalité infantile à la naissance a considérablement baissé, évoluant de 9,9% en 1980 à 5,7% en 1991.

Le positionnement du Maroc parmi les pays en développement en matière d'indicateurs socio-économiques, révèle les conclusions ci-après :

- l'effort financier en matière d'enseignement public reste élevé : presque 6% du PNB pour le Maroc en 1992 contre 4,7% pour les pays à développement humain moyen et moins de 4% pour l'ensemble des pays en développement. Malgré cela, le taux de scolarisation pour les trois niveaux (primaire, secondaire et supérieur) demeure faible et ne dépasse pas 44% pour le Maroc en 1993 contre 65% pour les pays à développement humain moyen et 60% à l'échelle mondiale.
- l'enseignement technique au niveau du secondaire n'a pas eu l'importance qu'il mérite dans notre pays. La part de cet enseignement dans l'ensemble des effectifs scolarisés dans le secondaire, s'est situé à peine à 4,5% pour le Maroc durant la période 1988-1991 contre 10% pour le monde arabe et 12% pour les pays à développement humain moyen.
- le taux d'alphabétisation des adultes est très faible : 42% pour le Maroc en 1993 contre 53% pour le monde arabe, 79% pour les pays à développement humain moyen et 76% au niveau mondial.
- le monde rural est en retard par rapport au milieu urbain. Le taux d'accès en milieu rural à l'eau et à l'électricité est de 31 et 10% en 1994 respectivement contre plus de 80% pour le monde urbain. Comparativement aux agglomérations urbaines (base 100), les taux d'accès à l'eau potable et l'assainissement en milieu rural se sont établis pour la période 1990-1995 à 19 et 26% pour le Maroc contre 61 et 54% pour les pays à développement humain moyen.
- le Maroc accuse également du retard en matière de promotion de la femme par rapport aux pays à développement économique comparable. Ce retard se trouve au niveau de la scolarisation, de la mortalité maternelle et de l'accouchement en milieu surveillé.

Le niveau de couverture sociale reste insuffisant dans notre pays. Cette couverture se limite au secteur organisé. Les prestations de la Caisse Nationale de Sécurité Sociale n'excèdent pas 1,8% du PIB en 1993 contre 2,3% pour la Malaisie, presque 5% pour la Turquie et plus de 20% pour les pays de l'Europe occidentale.

Le marché de l'emploi se distingue par ses rigidités lorsque son fonctionnement est comparé à celui des pays de l'Asie de l'est (Corée du Sud, Singapour et Taiwan). De telles rigidités entravent la croissance des exportations à forte intensité de main d'œuvre qualifiée.

La levée de ces rigidités devient primordiale. La libéralisation des échanges et la croissance des exportations ne peuvent avoir d'effets positifs sur l'emploi que dans le cadre d'une flexibilité accrue du marché du travail qui réduirait les coûts supportés par les entreprises.

Les coûts non salariaux au Maroc sont exorbitants et se situent au minimum à 20% de la masse salariale nette du secteur privé urbain. Ils sont parmi les plus élevés d'un groupe de pays à revenu intermédiaire comme la Thaïlande, la Malaisie, la Tunisie, la Turquie, la Bolivie, l'Iran, la Corée du Sud, les Philippines, l'Uruguay, la Hongrie ou la Roumanie.

## 2.5. Les défis à relever

A travers le bilan qui vient d'être fait, il apparaît que la stabilisation du cadre macro-économique à réaliser par le biais d'une réduction du déficit budgétaire, l'adaptation de l'économie nationale aux mutations de l'environnement international et le développement humain sont les trois défis majeurs que le Maroc devra relever à l'avenir.

La réduction du déficit budgétaire améliore la compétitivité grâce à une maîtrise de l'inflation. Elle permet de dégager les ressources de financement nécessaires au développement de l'investissement privé qui est généralement plus productif.

L'adaptation de l'économie nationale aux nouvelles données de l'environnement international exige la mise à niveau du tissu industriel et l'accélération des réformes structurelles.

Le développement humain stimule la compétitivité économique. Ses composantes sont la lutte contre l'analphabétisme, la généralisation de la scolarisation dans l'enseignement fondamental, l'instruction de la femme et la réduction des disparités entre les milieux rural et urbain en matière d'accès aux infrastructures et aux services de base.

Compte tenu de l'ampleur de ces défis, il est opportun que les secteurs public et privé conjuguent leurs efforts dans le cadre d'un véritable partenariat.

## 3. Politiques économiques

Devant consolider les acquis de l'ajustement structurel, les politiques économiques doivent répondre de plus en plus aux impératifs de la compétitivité.

### 3.1. Politique fiscale

Dans le domaine fiscal, il faudra poursuivre les efforts importants déployés par les pouvoirs publics depuis 1986, ayant permis de réformer le système fiscal, de baisser les taux en les rapprochant des normes internationales, et de mettre en œuvre la charte de l'investissement qui constitue un cadre favorable à la croissance économique.

Les actions restant à entreprendre consistent à alléger la fiscalité douanière en relation avec le démantèlement tarifaire, à rationaliser le tarif douanier et à faire évoluer le système fiscal vers une plus grande équité et vers une simplification des procédures. La recherche de l'équité se traduit par la suppression des exonérations et par l'intégration progressive dans le champ fiscal des activités informelles.

Pour préserver les petites et moyennes entreprises face à la concurrence nationale et internationale, et pour intégrer davantage le secteur informel, il y a lieu de réfléchir sur l'opportunité

de moduler la fiscalité en fonction de la taille des entreprises. La politique fiscale devra par ailleurs favoriser l'épargne longue en prévoyant des incitations pour l'assurance vie.

### 3.2. Politique budgétaire

Pour que la politique budgétaire améliore les performances de l'économie à moyen et long termes, il est opportun que les dépenses budgétaires soient orientées vers l'accroissement du stock de capital productif et vers la valorisation des ressources humaines, que les services fournis par l'Etat complètent les activités du secteur privé, et que le déficit budgétaire n'exerce pas un effet d'éviction sur l'investissement privé. Il faut aussi que le déficit n'ait pas de conséquences défavorables sur la stabilité macro-économique et particulièrement sur la balance des paiements.

Le déficit budgétaire devra être non seulement soutenable mais également finançable et ce, pour éviter le recours à une hausse de la pression fiscale et à un endettement excessif. A cet effet, il doit être contenu dans des limites raisonnables ne dépassant pas 3% du PIB. Cet objectif est d'autant important qu'il s'agit de dégager une épargne permettant à l'Etat de préserver le niveau des investissements publics prioritaires.

Les investissements de l'Etat devront être destinés à deux leviers de la compétitivité : la valorisation du capital humain et le développement des infrastructures. Ces deux domaines favorisent également l'expansion des investissements étrangers. La priorité au niveau des investissements publics devra être réservée aux prestations sociales de base et aux actions visant à réduire le retard accumulé par le milieu rural.

Compte tenu de l'ampleur des besoins, il devient nécessaire de faire participer également le privé à l'effort en matière d'enseignement et de formation professionnelle par la mise en place d'un environnement institutionnel et réglementaire favorable, et de donner la possibilité à ce secteur de financer, de réaliser et d'exploiter les infrastructures à travers une politique de concession appropriée. Celle-ci requiert l'institution d'un cadre réglementaire fort et l'élaboration d'une stratégie à long terme pour les secteurs à ouvrir la concurrence.

Pour réduire le déficit budgétaire, il est impératif de rationaliser la gestion publique en adoptant des normes adéquates, d'optimiser le choix des investissements, d'assurer une programmation pluriannuelle des dépenses publiques, de réformer les règles de passation des marchés publics, d'améliorer les méthodes de gestion de la dette publique pour diminuer son poids sur l'économie et les finances publiques, et de développer les instruments de prévision et d'évaluation des politiques économiques.

En plus de la modernisation du Ministère des Finances, il est temps d'entamer la préparation d'une réforme à long terme de l'administration pour adapter son rôle aux nouvelles exigences en matière de régulation de l'économie.

Le secteur des entreprises publiques devra être restructuré de manière à améliorer sa gestion, à réduire les transferts émanant du budget de l'Etat, et à réorienter ses missions en fonction des changements dans l'environnement et la stratégie de l'Etat. Son poids dans l'économie pourra être réduit avec les privatisations qui devront donner la priorité aux activités ayant les plus grands effets d'entraînement sur l'économie.

Le contrôle financier de l'Etat mérite d'être réformé dans le sens d'un renforcement des instances de gestion des entreprises publiques et d'une contractualisation des relations avec l'Etat.

### **3.3. Politique monétaire et allocation des ressources**

La politique monétaire et de change devra assurer la stabilité du dirham, traiter sur un pied d'égalité tous les opérateurs économiques y compris le Trésor public, et renforcer la compétitivité des entreprises en diversifiant leurs sources de financement.

Pour intégrer notre pays à l'économie de libre échange, il faudra accélérer la réforme du secteur financier en favorisant un véritable développement du marché des capitaux et du marché des changes. La mise en place en cours d'un dépositaire central des titres et d'un nouveau régime de détention des valeurs mobilières, la création d'un marché hypothécaire, l'assainissement du secteur des assurances, et la réforme de l'organisation et du rôle des institutionnels (Caisse de Dépôt et de Gestion, Caisse Nationale de Sécurité Sociale et Caisse d'Epargne Nationale) sont autant d'actions favorisant le développement de l'épargne.

Le secteur bancaire devra évoluer dans un environnement véritablement concurrentiel. La réalisation de cet objectif peut être facilitée par la privatisation des banques publiques, par la généralisation des règles prudentielles à tous les opérateurs et par l'institution d'un taux d'usure pour protéger les petits emprunteurs.

La politique monétaire devra prendre en considération également les impératifs de compétitivité des PME en leur proposant des instruments adaptés (second marché boursier avec des règles d'accès plus souples, assouplissement des conditions d'émissions d'obligations....) et en leur facilitant même l'accès aux marchés internationaux des capitaux.

## **4. Le cadre législatif et réglementaire**

Outre la mise en œuvre de politiques économiques appropriées, l'amélioration de la compétitivité économique impose la modernisation du cadre législatif et réglementaire. Après la charte de l'investissement, la loi sur les sociétés anonymes et le code du commerce, il s'agit :

- d'harmoniser le dispositif législatif et réglementaire avec les normes internationales pour s'intégrer davantage à l'économie mondiale et ce, en révisant le code des douanes et en instituant un nouveau cadre sur la concurrence privilégiant la liberté des prix et la transparence dans le fonctionnement des marchés.
- d'adapter certains textes juridiques notamment la législation du travail, en apportant plus de flexibilité au marché de l'emploi, en développant le système d'intermédiation et en assurant la promotion de la micro-entreprise, plus créatrice d'emplois.

- d'améliorer le fonctionnement du marché foncier en simplifiant les procédures d'immatriculation foncière, en renforçant la transparence par la publication des plans de zonage et des prix de vente, et en impliquant le secteur privé dans l'équipement de zones industrielles.
- de consolider l'état de droit à travers une réforme de l'appareil judiciaire, la simplification des textes et des procédures, l'instauration d'un système complet de références judiciaires, la création de tribunaux de commerce et la formation des juges au droit commercial.

L'amélioration de l'environnement des entreprises est conditionnée aussi par la mise en œuvre de réformes structurelles dans le domaines des infrastructures. L'ouverture au privé des infrastructures contribuera à résorber les retards accumulés tout en favorisant l'efficacité et la croissance économiques. Elle peut se matérialiser par la réforme des télécommunications, la libéralisation des transports, la production indépendante de l'électricité, et l'extension du système de concession à l'investissement lourd en infrastructures (autoroutes, ports...).

L'ouverture à la concurrence de ces secteurs d'infrastructures apportera une réponse au problème du financement et permettra de mieux répondre aux besoins de l'économie. Elle pourra aussi avoir pour objectifs de développer la bourse en gonflant l'offre de titres à long terme, d'attirer au Maroc des capitaux étrangers importants qui viendraient soutenir le processus d'ajustement de l'économie nationale, et de réduire sensiblement la dette extérieure, à travers un mécanisme d'échange de créances contre des participations au capital de sociétés privatisables.

## 5. Rôle du privé et compétitivité des entreprises

Avec le désengagement de l'Etat des secteurs productifs, le privé devra devenir le moteur de la croissance économique en améliorant sensiblement son taux d'investissement, son mode d'organisation et de gestion, et la qualité de ses produits et services.

### 5.1. La qualité et le label Maroc

La qualité, plus que le prix, est un élément fondamental de compétitivité dans un marché mondial de plus en plus concurrentiel. L'intégration au marché européen nécessite que les produits marocains aient au moins une qualité équivalente à celle exigée par les spécifications de nos partenaires.

En plus de l'alignement sur les standards européens, les entreprises marocaines devront évoluer vers un système de qualité totale. Elles devront auditer régulièrement par l'extérieur la qualité de leurs produits et services, développer le contrôle interne de qualité, repenser leurs procédés de production, et encourager l'innovation.

### 5.2. Les choix technologiques et la recherche

Le développement de secteurs à valeur ajoutée est primordial pour réduire le caractère vulnérable de notre tissu industriel et pour promouvoir l'emploi qualifié.

Le passage de l'exportation de produits à forte intensité de main d'oeuvre non qualifiée à un système d'exportation de produits à forte intensité de main d'oeuvre qualifiée et de technologie, nécessite une politique appropriée en matière de recherche et développement.

Actuellement dérisoire (moins de 0,3% du PIB), l'effort à entreprendre dans le domaine de la recherche et développement vise à améliorer le contenu technologique de la production marocaine. Cet effort ne peut être entrepris sans le recours à un encadrement performant et à l'introduction d'une véritable gestion des ressources humaines au niveau de nos entreprises.

L'intensification de la recherche développement exige, en outre, l'organisation et la promotion au Maroc du secteur de l'ingénierie et de la consultation ainsi que la mise en place d'un statut privilégié du chercheur.

La politique des investissements au sein des entreprises devra être revue. Il s'agit de développer une vision stratégique au niveau des grandes entreprises et de mettre en place des critères et des instruments d'optimisation du choix des investissements.

Pour accroître le transfert du savoir faire, le partenariat avec les entreprises étrangères est à encourager d'autant que le cadre réglementaire existe depuis l'abrogation de la loi sur la marocanisation, l'assouplissement de la réglementation des changes, la promulgation de la charte de l'investissement, et le lancement de la réforme du secteur financier.

La promotion de l'investissement direct étranger peut se faire en surveillant le marché des multinationales et en assurant une présence active des opérateurs marocains sur les marchés cibles à l'extérieur. Elle implique le développement d'un langage commun face aux investisseurs étrangers ainsi qu'une véritable culture de l'accueil aussi bien au niveau des entreprises qu'à l'échelle de l'administration.

### **5.3. Les modes de management et la valorisation du capital humain**

L'amélioration du mode de management permettra à l'entreprise marocaine de faire face à la concurrence interne et externe. Elle nécessite :

- le recours à des compétences humaines de haut niveau, l'introduction de systèmes de motivation du personnel pour une meilleure productivité, et l'amélioration de la qualification professionnelle à travers la formation continue et la mobilité au sein de l'entreprise.
- un effort conséquent en matière d'investissement dans les systèmes d'informations en vue d'un meilleur pilotage de l'entreprise (tableaux de bord). Ces systèmes d'informations devront dépasser les besoins de la gestion courante pour en faire des instruments d'amélioration de la compétitivité et de suivi de l'environnement.
- la mise en place de cellules d'études et développement et l'adoption de critères précis quant à l'évaluation de la rentabilité des projets d'investissement.

- le renforcement des instruments de gestion (comptabilité analytique, gestion des stocks, contrôle budgétaire...) et d'organisation moderne, notamment ceux se rapportant aux activités d'exportation.

Pour ce qui est de l'amélioration de la qualité de la main d'oeuvre, le secteur privé devra non seulement créer des centres de formation professionnelle mais, aussi, s'impliquer réellement au niveau de l'optimisation du dispositif public existant.

#### 5.4. La promotion des exportations

Le Maroc devra arrêter la tendance à la baisse de la croissance des recettes réelles des exportations par habitant, constatée depuis 1990, récupérer les parts de marché perdues, et s'intéresser aux marchés où il a une faible présence et où l'évolution de la demande est plus rapide comme la Chine, la Corée.....

Pour réduire les insuffisances actuelles du commerce extérieur, le secteur privé gagnerait à diversifier ses produits et ses marchés à l'export. Outre l'adoption de standards internationaux en matière de qualité, cette diversification passe impérativement par un certain nombre d'actions dont en particulier :

- le développement du partenariat avec l'étranger : une étude récente de la Banque Mondiale sur le secteur manufacturier a montré l'existence, en effet, d'une corrélation positive entre la performance à l'exportation et la participation étrangère au capital de l'entreprise marocaine.
- un plus grand renforcement des organisations professionnelles, eu égard à la globalisation des marchés internationaux, pour leur permettre de défendre efficacement les intérêts des exportateurs, de recueillir le maximum d'informations sur les marchés extérieurs, de participer systématiquement aux foires et aux expositions et d'assurer, à moindre coût, une large représentation commerciale à l'étranger.
- le redéploiement du tissu industriel dans le sens de la constitution d'unités viables utilisant des technologies de pointe : plus la taille de l'entreprise est importante, plus la part à l'exportation est élevée. Seules les grandes entreprises disposent, en effet, de possibilités plus larges sur les plans financier, commercial ou technologique pour pénétrer davantage le marché international.

#### 5.5. Les synergies au profit des PME

Face à la concurrence internationale, la petite et moyenne entreprise se trouve plus vulnérable. Ses handicaps sont la taille réduite, l'insuffisance des moyens humains et financiers et le manque de performances des outils de production.

Pour assurer la survie de la petite et moyenne entreprise et partant son développement, il convient, en plus des actions normales de mise à niveau, de créer des formes de synergie sur les plans de la production et de la commercialisation.

En matière de production, il faut assurer une meilleure intégration verticale à travers le partenariat et la contractualisation des rapports entre unités opérant dans la même filière. Ce partenariat vise à sécuriser les approvisionnements à des prix compétitifs.

Dans le domaine commercial, il faut rechercher un regroupement des sociétés exportatrices autour de stratégies commerciales concertées visant :

- une meilleure connaissance des marchés extérieurs et des développements technologiques.
- une plus grande pénétration des marchés extérieurs et une diversification accrue des produits.
- une répartition entre plusieurs unités des frais de prospection, d'études de marchés et de représentation à l'extérieur.
- un développement du partenariat de type joint - venture avec les sociétés commerciales à l'étranger permettant une distribution à grande échelle des produits marocains.

D'autres synergies sont à trouver en matière de formation et de perfectionnement des cadres dirigeants des PME, de conseil technique, financier, de gestion. Elles pourront être mobilisées à travers la création de «groupements d'intérêt économique ».

\*\*\*\*\*

Entamant une ère nouvelle de son histoire économique, le Maroc est condamné à gagner le pari de l'ouverture et de la compétitivité. Ce pari nécessite une solidarité de tous les intervenants publics et privés et des partenaires sociaux. Il impliquera incontestablement des sacrifices à faire supporter par l'ensemble de la collectivité.

La réalisation de ce pari est subordonnée à la mise au travail de la population active, indépendamment de la nature de l'activité exercée, en multipliant les efforts et en insufflant une dynamique nouvelle à l'économie et au social.

## Indicateurs économiques

	Maroc	Monde arabe	Sud-Est Asiatique et pacifique	Amérique Latine & Caraïbes	Moyenne PVD	Moyenne mondiale
◆ Epargne intérieure brute en % du PIB (1993)	17	23	34	19	26	22
◆ Investissement intérieur brut en % du PIB (1993)	23	24	33	20	26	21
◆ Consommation publique en % du PIB (1993)	18	25	10	10	13	16
◆ Recettes fiscales en % du PNB (1993)		17	17	18	14	24
◆ Exportations en % du PIB (1993)	15	30,8	45,5	9,7	23	15,5
◆ Importations en % du PIB (1993)	25,4	29,1	50,1	11,4	25,3	15,8
◆ Croissance du revenu per capita en % l'an (1980-93)	1,2	0,8	3,6	-0,1	3,9	3,3
◆ Solde budgétaire en % du PNB						
* 1980	-10	..	-2,6	-2,5	..	..
* 1993	-2,3	..	1,9	..	..	..
◆ Inflation en %						
* 1980-1993	6,6	8,6	7,1	251,7	86	18,5
* 1993	3,8	9,2	11,1	872,1	289,3	..
◆ Taux de croissance annuel des exportations en % du PIB (1980-93)	1,5	..	2	3,9	3,3	2,3
◆ Encours de la dette en % du PNB (1993)	81	..	52	41	40	..
◆ Ratio de la dette en % des exportations des biens et services						
* 1980	33	21	15	39	23	..
* 1993	32	37	19	29	21	..

Source : Rapport 1996 du PNUD sur le développement humain

## I Indicateurs de développement humain

	Maroc	Monde arabe	PVD à capital humain moyen (hors Chine)	PVD à développement humain élevé	Moyenne PVD	Moyenne mondiale
◆ PNB per capita \$ (1993)	1.040	1.725	1.485	4.509	970	4.570
◆ Espérance de vie à la naissance (1993)	63,6	62,1	65,7	71,2	61,5	63
◆ Taux d'alphabétisation des adultes en % (1993)	41,7	53,0	78,7	92,7	68,8	76,3
◆ Taux de scolarisation primaire + secondaire + supérieur en % (1993)	44	56	65	67	55	60
◆ Taux de mortalité infantile (par 1.000 naissance) 1993	67	66	51	28	70	63
◆ Taux d'accès de la population (en %) aux :						
* service santé (85-95)	70	85	83	83	80	..
* eau (90-95)	55	72	72	84	70	..
* assainissement (90-95)	41	59	62	71	39	..
◆ Indice rural/urbain (%) :						
* accès service santé (1985-95)	50	81	..	..	78	..
* accès eau potable (90-95)	19	54	61	81	69	..
* assainissement (90-95)	26	45	54	50	35	..
◆ Données sur la femme :						
* Taux de scolarisation au primaire en % (1992)	53	78	88	94	84	87
* Taux de scolarisation au secondaire en % (1992)	24	44	39	62	33	52
* Espérance de vie à la naissance (1993)	65	63,5	67	74	62,8	64,6
* Taux de fertilité (1992)	3,8	4,9	3,6	2,6	3,5	3,1
* Mortalité maternelle par 100.000 naissances (1993)	610	392	306	119	384	307
* Part de la femme dans la main d'œuvre (15 ans et plus) en 1990 en %	33	25	35	36	47	47

Source : Rapport 1996 du PNUD sur le développement humain

## Indicateurs de l'enseignement

	<b>Maroc</b>	<b>Mond e arabe</b>	<b>PVD à capital humain moyen (hors Chine)</b>	<b>PVD à développement t humain élevé</b>	<b>Moyenn e PVD</b>	<b>Moyenn e mondiale</b>
◆ Nombre d'élèves/enseignant (1992)						
* Primaire	28	24	27	25	33	30
* Secondaire	15	18	19	17	22	20
◆ Part de l'enseignement technique dans l'ensemble des scolarisés dans le secondaire en % (1988-91)	4,5	9,9	11,8	16	7,3	..
◆ Part des sciences naturelles et appliquées dans l'effectif du supérieur en % (1992)	34	26	25	32	30	25
◆ Dépenses publiques de l'enseignement en % du PNB (1992)	5,8	6,4	4,7	4,2	3,9	5,1
◆ Part du supérieur dans les dépenses publiques globales de l'enseignement en %(1992)	16	25	21	15	18	21
◆ Part de l'enseignement dans les dépenses publiques en % (1992)	26,7	20,5	19,7	16,3	14,0	15,7

**Source :** Rapport 1996 du PNUD sur le développement humain